

Cahier de programme

Techniques d'éducation spécialisée

351.A0

Campus de Drummondville et Longueuil
235, rue Moisan, Drummondville (Québec) J2C 1W9
1010, rue de Sérigny, bureau 300, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Tél.: 819 477-3113
Sans frais : 1 800 869-3113

BIENVENUE AU COLLÈGE ELLIS!

Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses trois campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allient leurs efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son excellent service de placement auprès des finissants ainsi que pour son engagement socioéconomique dans la région.

Notre projet éducatif prône les valeurs d'engagement, de dépassement et de service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir, du savoir-faire que du savoir être.

Comme tous les programmes d'études collégiales, le programme Soins préhospitaliers d'urgence est constitué d'une part de formation générale : cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires et d'autre part de formation spécifique qui comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez. Une brève présentation : définition, buts, compétences reliées au domaine de soins préhospitaliers d'urgence, etc. vous permettra de vous familiariser avec l'organisation de votre programme d'études.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- le programme et ses perspectives professionnelles;
- la nature et les exigences du milieu du travail;
- l'accessibilité aux études universitaires;
- la grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe d'enseignants en Techniques d'éducation spécialisée et la direction du Collège Ellis

Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Modèle pédagogique du Collège Ellis.....	4
Présentation du programme <i>Techniques d'éducation spécialisée</i>	6
But du programme	6
Profil du diplômé	7
L'équipe d'enseignants.....	8
Nature du travail	10
Perspectives professionnelles	11
Exigences du milieu de travail	13
Accessibilité aux études universitaires	14
Conditions d'admission	14
Épreuve uniforme de français	15
Épreuve synthèse de programme	15
Compétences à développer	15
Description des cours	17
Les stages.....	25
Logigramme de cours	27
Matrice des compétences	28
Références	29

MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MEES, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre-du-Québec, en Mauricie et en Montérégie. Trois de ces programmes répondent à un contingentement du MEES, il s'agit des programmes *Techniques policières*, *Techniques de physiothérapie* et *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec. Outre le Centre-du-Québec, la Mauricie et la Montérégie, la plupart des régions du Québec sont visitées.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MEES. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, système de prêts institutionnels, etc.

INTÉGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage dans trois campus complètement refaits à neuf à Drummondville, Trois-Rivières et Longueuil. Des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées, des stationnements et un service de placement en stages.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité de coordonnateurs et du directeur des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leurs expériences quotidiennes de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en *éducation spécialisée*, des éducateurs spécialisés des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes prennent de leur temps de pratiques en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans le programme *Techniques d'inhalothérapie* de même que des technologues spécialisés dans un champ de pratique en électrophysiologie, toujours en pratique active, viennent dispenser la formation dans le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Le même modèle s'applique en *Soins préhospitaliers d'urgence*. En *Techniques de physiothérapie*, les enseignants sont des technologues en physiothérapie ou des physiothérapeutes de métier qui s'assurent de donner une formation à la fine pointe des méthodes actuelles. Il en est de même pour le programme en *Soins infirmiers*, où des infirmières et infirmiers, toujours en pratique dans leur domaine, transmettent le meilleur de leurs connaissances aux fins de la formation des étudiants. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'association des collèges privés du Québec (ACPQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'ACPQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'une activité d'apprentissage que de l'évaluation.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME *TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE*

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A0) a été approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en 2004 et se détaille comme suit :

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales (DEC)		
Durée totale :	3 ans (6 sessions)		
Nombre d'heures :			
Formation générale	26 ^{2/3} unités	660	heures
Formation générale commune	16 ^{2/3} unités	420	heures
Formation générale propre	6 unités	150	heures
Formation générale complémentaire	4 unités	90	heures
Formation spécifique	65 unités	2085	heures
Nombre total :	91 ^{2/3} unités	2745	heures

La réussite du programme d'études vous permet de vous qualifier pour exercer votre profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail. La teneur de vos apprentissages contribue à assurer votre polyvalence.

BUT DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'éducatrice ou d'éducateur spécialisé. Il vise aussi à faire acquérir à l'étudiant la capacité de dépister des problèmes et d'effectuer une intervention préventive afin de minimiser les effets et la gravité des troubles d'adaptation. Le développement personnel de l'étudiant, la compréhension des difficultés humaines et de l'environnement social, la capacité d'avoir des interactions sociales ayant une réelle portée, la connaissance des approches ainsi que la maîtrise des processus d'intervention sont au cœur de la formation.

Les compétences du programme ont été articulées selon une perspective dans laquelle est pris en considération l'ensemble des problématiques d'intervention que l'éducateur rencontre dans l'exercice de sa profession. Ainsi, les compétences particulières recouvrent des champs d'intervention propres aux problématiques des usagers, tandis que les compétences générales assurent la polyvalence de la formation. Le programme vise ainsi à permettre l'adaptabilité des modes d'intervention selon les besoins des personnes.¹

¹ Tiré du Guide de programme d'études techniques, *Techniques d'éducation spécialisée*, version 2004, Direction générale des programmes et du développement, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation.

PROFIL DU DIPLÔMÉ

Professionnel du domaine des services sociaux et à titre d'intervenant psychosocial, le diplômé en *Techniques d'éducation spécialisée* du Collège Ellis intervient auprès de personnes présentant ou susceptibles de présenter différents problèmes causant des difficultés d'adaptation ou d'insertion sociale, passagères ou permanentes, par exemple des personnes ayant des déficiences physiques et psychologiques, des troubles de la conduite, des troubles de délinquance, des troubles de santé mentale, des troubles de la dépendance, des troubles liés à la santé, des problèmes affectifs, etc. . Ses interventions sont adaptées à toutes les tranches d'âge, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées. Il fait de la prévention, de la réadaptation, intervient auprès des personnes en difficulté afin de favoriser et contribuer à leur intégration sociale.

Il travaille en étroite collaboration avec les personnes-ressources des réseaux de l'éducation, de la santé, et des services sociaux ainsi que d'organismes communautaires.

Le diplômé œuvre en centre de réadaptation, dans les centres de services scolaires, en centre d'accueil et d'hébergement, en centre d'hébergement de soins de courte et de longue durée, en centre hospitalier à vocation psychiatrique, en service d'apprentissage aux habitudes de travail, les centres locaux de services communautaires, les organismes communautaires, les foyers de groupe, les centres de jour, les centres de ressources intermédiaires et les centres de services externes de main-d'œuvre.

Il démontre des attitudes personnelles et professionnelles appropriées à son domaine d'expertise (autonomie, jugement et discernement, introspection, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'observation et de l'écoute, flexibilité, grande capacité d'adaptation, discrétion et éthique, professionnalisme) ainsi qu'une bonne capacité à gérer son temps et à travailler avec méthode et rigueur. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vie au travail et en dehors de sa vie professionnelle. Il présente de belles valeurs humaines et professionnelles, notamment celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Il maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail et il démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il démontre des qualités sociales favorisant son intégration au milieu de travail, une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui composent la société québécoise.

Il assume le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit par une démarche autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation institutionnelle.

Avec les outils d'application courante dans le domaine des services sociaux, il accomplit avec efficacité les tâches suivantes : planification et application d'intervention, rédaction et application d'un plan d'intervention ou un plan de services individualisé, observation et analyse, prévention et dépistage, planification et animation d'activités éducatives et d'outils cliniques, soutien au milieu de vie et des relations d'aide.

L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS

Le Collège Ellis privilégie l'embauche, comme enseignants dans les programmes offerts, de professionnels du milieu. C'est ainsi que, sous la coordination de madame Mylaine Beaudoin, des éducateurs spécialisés, des psychoéducateurs, des psychologues et autres professionnels des services sociaux en pratique active assurent les charges de cours de l'ensemble du programme tout en poursuivant leurs activités professionnelles. Cette particularité du Collège Ellis assure une formation en lien étroit avec le domaine de l'intervention.

Nom	Employeur	Disciplines d'enseignement
Jean-François Landry	Coordonnateur du programme Collège Ellis, Drummondville et Longueuil DEC et AEC	Placement et suivis des stages Observation de la personne Situation de crise et intégrité personnelle Supervision des stages
Marc Lafontaine	Collège Ellis, Drummondville Ministère de la sécurité publique	Supervision des stages
Jean-Marc Laliberté	Collège Ellis, Drummondville CIUSS de la Montérégie (Centre jeunesse)	Délinquance, violence et exclusion sociale Supervision des stages
Kim Leclair Boisvert	Collège Ellis, Drummondville Centre de services scolaire des Chênes	Développement 1 Développement 2
Sophie Lacasse	Collège Ellis, Drummondville CIUSS, MCQ, (Centres jeunesse)	Relation d'aide L'éducateur spécialisé et la gestion de carrière Supervision des stages
Joanie Bisailon	Collège Ellis, Drummondville Ministre des affaires municipales et de l'habitation CIUSS (MCQ) et fonction publique	Toxicomanie et réinsertion Projet intégré Personnes âgées et en perte d'autonomie Supervision des stages
Virginie Courchesne	Collège Ellis, Drummondville et Longueuil Centre de services scolaire des chènes	Troubles de l'apprentissage, du langage et de la conduite Plan d'intervention Supervision des stages
Patric Dionne	Collège Ellis, Drummondville et Longueuil Directeur à l'Association de proches de la personne atteinte de maladie mentale	Santé mentale Interagir en contexte multiculturel Approches et techniques d'intervention Communication interpersonnelle et en contexte de travail
À venir	Collège Ellis, Drummondville	Techniques de premiers soins
Catherine Larochelle	Collège Ellis, Drummondville CIUSS (MCQ) CRDITED de Drummondville	Déficience intellectuelle, physique et neurologique
Dominic Poirier	Collège Ellis, Drummondville CIUSS, MCQ, (Centres jeunesse)	Plan d'intervention Soutien du milieu de vie Supervision des stages
Cassandra Côté	Collège Ellis, Drummondville et Longueuil CIUSS, MCQ (Donrémey)	Observation de la personne Toxicomanie et réinsertion
Martine Dupont	Collège Ellis, Longueuil Université du Québec à Montréal (UQAM)	Développement de la personne 2 Animation et activité éducative Projet intégré Communication interpersonnelle et en contexte de travail

Séverine Dumercy	Collège Ellis, Longueuil Université polytechnique de Montréal	Déficience intellectuelle, physique et neurologique Soutien du milieu de vie
Amélie Hachez	Collège Ellis, Longueuil Centre jeunesse de la Montérégie	Soutien du milieu de vie Supervision des stages
Gilles Sardoy	Collège Ellis, Longueuil CISSMO	L'éducateur spécialisé et la gestion de carrière Santé mentale
Véronique Dupont	Collège Ellis, Longueuil Centre jeunesse de la Montérégie	Introduction aux techniques d'éducation spécialisée

NATURE DU TRAVAIL

L'éducateur spécialisé est appelé à intervenir auprès de personnes présentant ou susceptibles de présenter différents problèmes causant des difficultés d'adaptation ou d'insertion sociale. Ses interventions sont adaptées à toutes les tranches d'âge, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées. Voici les **principales problématiques** dans lesquelles l'éducateur est appelé à intervenir :

- Déficiences intellectuelles, physiques, neurologiques ou sensorielles
- Troubles du spectre de l'autisme
- Troubles de la conduite et du comportement
- Délinquance et criminalité
- Troubles d'apprentissage et du langage
- Troubles d'adaptation socioculturelle ou intégration sociale
- Troubles de santé mentale
- Troubles liés à la santé (maladie chronique, dégénérative ou autre)
- Toxicomanie et autres dépendances
- Abus physique ou sexuel
- Violence et agressivité
- Traumatisme crânien
- Détresse psychologique
- Itinérance
- Prostitution
- Difficultés liées aux habiletés parentales
- Deuil
- Intimidation
- Négligence
- Décrochage scolaire

L'intervention directe auprès des personnes en difficulté d'adaptation, le soutien à la famille et à son environnement immédiat constituent des cibles d'intervention. Exerçant sa fonction dans un contexte d'intervention où la relation partagée avec la clientèle prédomine, l'éducateur spécialisé devient une personne-ressource clé pour la personne en difficulté, son milieu naturel et son réseau social. De plus, l'intensité de la détresse psychologique et les conduites à risque des personnes touchées nécessitent souvent des interventions de première ligne et de crise.

En analysant et en évaluant, en concertation avec différents professionnels, la problématique de la personne avec sa famille et son milieu, l'éducateur spécialisé doit élaborer un plan d'intervention adapté et effectuer des interventions individuelles ou de groupe. La programmation d'activités est fondée sur les situations de la vie courante et elle vise le développement de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du moral. Le soutien et la disponibilité de l'éducateur spécialisé favorisent l'amélioration de la qualité de vie de la personne ainsi que le développement de sa compétence à mieux gérer sa vie.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'éducateur spécialisé travaille dans les domaines de la prévention, de l'adaptation, de la réadaptation et de l'intégration sociale.

Les principaux endroits de travail de l'éducateur spécialisé sont :

- Centres de réadaptation (délinquance)
- Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement
- Centre de services scolaires (écoles primaires, secondaires)
- Écoles collégiales ou privées et universités
- Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSS) et centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS)
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Centres de réadaptation physique
- Organismes gouvernementaux (Centre local d'emploi)
- Centres d'accueil et d'hébergement
- Centres hospitaliers à vocation psychiatrique
- Services d'apprentissage aux habitudes de travail
- Foyers de groupe
- Centres de jour
- Centres de ressources intermédiaires
- Centres de services externes de main-d'œuvre
- Maisons de transition
- Centres de la petite enfance
- Soins palliatifs
- Organismes communautaires (travail de rue, violence conjugale, justice alternative, aide à la famille, santé mentale, centre d'aide victimes d'actes criminels (CAVAC), centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), etc.
- Associations régionales
- Milieux familiaux
- Cliniques privées
- Plateaux de travail
- Résidences privées pour aînés (RPA)
- Centre local d'emploi (Fonction publique)

Les principaux employeurs de l'éducateur spécialisé étant diversifiés, il existe plusieurs appellations d'emploi, notamment :

- Technicien en éducation spécialisée
- Éducateur spécialisé
- Intervenant
- Intervenant psychosocial
- Intervenant communautaire
- animateur

- Travailleur de rue
- Sociothérapeute
- Agent d'aide socio-économique
- Agent socio-judiciaire
- Organisateur communautaire
- Médiateur

Voici quelques exemples d'endroits où travaillent actuellement nos finissants et/ou les endroits où ils ont effectué leur stage de fin d'études :

- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec ainsi qu'en Montérégie
- Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Montérégie et de l'Estrie
- Centre local d'emploi, Drummondville
- Collège St-Bernard, niveaux primaire et secondaire, Drummondville
- École secondaire le C.N.D.A à Nicolet
- Commission scolaire des Chênes de Drummondville (écoles primaires et secondaires)
- Centres de services scolaires de :
 - Des Chênes
 - Saint-Hyacinthe
 - Montréal
 - Des patriotes
 - De Laval
 - Marie-Victorin
 - Des Bois-Francs
 - De la Riveraine
 - Des patriotes
 - Marie-Victorin
 - Autres centres de services scolaires
- Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
- Carrefour jeunesse-emploi, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Acton Vale, Longueuil
- Auberges du cœur
- CHSLD Frederick-Georges-Heriot et Pavillon D'youville, Drummondville
- Tablée populaire, Drummondville
- Maison de la famille
- Hôpital de Shawinigan
- Centre d'écoute et prévention suicide, Drummondville
- Maisons des jeunes
- Parrainage civique
- La rose des vents
- Les Calacs
- Institut Louis-Philippe Pinel
- Organisme le Tremplin et hébergement le Tremplin
- L'Ensoleilvent
- Tablée populaire
- Institut Nazareth et Louis-Braille
- Centre de ressources pour hommes

- L'APAME
- Refuge La piaule
- Maison René-Verrier
- Organismes communautaires à Nicolet (Avenue citoyenne, APDI, etc.)
- Résidences privées pour aîné (RPA)
- Plusieurs autres organismes communautaires, privés et autres
- Etc.

Comme vous pouvez le constater, il existe de nombreux milieux où vous pouvez travailler. **Vous avez également la possibilité d'effectuer votre stage et de travailler dans votre ville natale si vous le désirez.**

Les techniciens en éducation spécialisée sont appelés à travailler de concert avec différents professionnels. Voici quelques exemples de professionnels avec qui ils peuvent travailler :

- Psychoéducateur
- Travailleur social
- Psychologue
- Psychiatre
- Pédiatre
- Gériatre
- Médecin
- Neuropsychologue
- Orthopédagogue
- Orthophoniste
- Enseignants
- Directeur d'école et d'établissement
- Éducateur en service de garde
- Technicien en intervention délinquance
- Ergothérapeute
- Physiothérapeute
- Plusieurs autres professionnels

EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL

La formation du programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise à développer chez l'étudiant les compétences et aptitudes exigées des différents milieux de travail, à savoir :

- S'assurer que l'étudiant est en mesure d'effectuer un contact relationnel de qualité et de communiquer adéquatement;
- Développer chez l'étudiant des qualités de discernement et de maîtrise de soi pour agir d'une façon empathique et professionnelle;
- Développer chez l'étudiant la capacité d'ouverture à soi et aux autres ainsi que la remise en question;

- S’assurer de former des personnes polyvalentes, capables d’exercer leurs compétences dans différents milieux et différentes fonctions de travail;
- Développer le sens de l’éthique et du secret professionnel qui assurent le respect des personnes et la qualité des interventions effectuées.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Toutefois, à la suite de la réussite de votre programme, si vous désirez approfondir vos connaissances, le programme *Techniques d’éducation spécialisée* du Collège Ellis facilitera grandement la poursuite de vos études à l’université. **En effet, une entente a été conclue avec l’Université du Québec à Trois-Rivières** selon laquelle vous avez la possibilité d’obtenir jusqu’à 30 crédits (10 cours) pour le baccalauréat en psychoéducation, suivant les règlements de l’université. De plus, d’autres possibilités existent pour certains programmes universitaires comme le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale.

CONDITIONS D’ADMISSION

Pour les programmes menant au diplôme d’études collégiales.

Être titulaire d’un diplôme d’études secondaires (DES) et avoir réussi les cours :

- Langue d’enseignement de la 5^e secondaire
- Langue seconde de la 5^e secondaire
- Mathématiques de la 4^e secondaire
- Science et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire
- Histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire

OU

Être titulaire d’un diplôme d’études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours :

- Langue d’enseignement de la 5^e secondaire
- Langue seconde de la 5^e secondaire
- Mathématiques de la 4^e secondaire

ET

Satisfaire aux conditions particulières du programme établies par le Ministre ainsi qu’aux exigences particulières du Collège, soit de participer à une entrevue d’admission.

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (E.U.F.)

Pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, vous devez réussir l'épreuve uniforme de langue exigée par le Ministère.

Le but de l'épreuve ministérielle de langue est de vérifier que l'étudiant possède, au terme des cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L'étudiant doit produire une dissertation critique à partir de textes littéraires qui servent de déclencheurs à sa réflexion. Autant les cours de français que ceux de littérature du Collège Ellis sont conçus afin de s'assurer que l'étudiant possède tous les outils nécessaires à la réussite de cette épreuve. En effet, le Collège offre un cours de **Français – mise à niveau** pour tout étudiant qui fait son entrée au Collège. **Ce cours est obligatoire à moins que l'étudiant n'ait réussi l'épreuve uniforme de langue ou qu'il n'ait réussi le test de classement avec une note d'au moins 75 % lors de son inscription au Collège.**

ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (E.S.P.)

L'épreuve synthèse de programme vise à attester l'intégration des apprentissages de l'ensemble du programme. Par le biais du cours **Stage d'intervention**, le Collège s'assure que les notions apprises par l'étudiant depuis la première session d'études sont acquises et maîtrisées afin de lui permettre de répondre aux exigences des différents milieux de travail.

La réussite de cette épreuve synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* a été défini par compétences par le Ministère. Au terme de votre programme d'études, vous devrez avoir atteint les compétences suivantes :

Compétences spécifiques

- Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.
- Rechercher des ressources et des services dans la communauté.
- Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail.
- Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.
- Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne.
- Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.
- Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.
- Porter assistance à une personne ayant besoin de soins.

- Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation.
- Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession.
- Établir une relation d'aide.
- Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.
- Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.
- Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.
- Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.
- Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.
- Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.
- Protéger son intégrité personnelle.
- Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation.
- Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.
- Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.
- Élaborer un plan d'intervention.
- Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.
- Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise.
- Concevoir et exécuter un projet intégré d'intervention.

Afin de vous aider à développer et à acquérir toutes ces compétences, le Collège Ellis, avec la participation des enseignants, a élaboré le programme *Techniques d'éducation spécialisée* plus amplement décrit ci-après.

DESCRIPTION DES COURS

Pour vous donner un aperçu du programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée*, voici une brève description de chacun des cours de la formation spécifique.

Cours	Description
SESSION 1	
Introduction aux techniques d'éducation spécialisée 351-9A3-CE	<p><i>En quoi consiste votre programme d'études? Quelles sont les stratégies gagnantes en vue de la réussite? Qu'est-ce que le processus identitaire? En quoi le divorce a-t-il influencé notre société?</i></p> <p>Ce cours vous permettra de répondre à ces questions. Il vous donnera d'abord un aperçu de votre programme d'études <i>Techniques d'éducation spécialisée</i> et vous permettra de développer des méthodes d'études et de travail tout au long de votre cheminement scolaire. De plus, nous verrons les principaux phénomènes sociaux contemporains et leurs impacts sur la société et le métier d'éducateur.</p>
Développement de la personne 1 351-9B3-CE	<p><i>Que se passe-t-il lors de la conception? Qu'est-ce que le complexe d'Œdipe? Un enfant doit-il être capable de marcher à 12 mois? Qu'est-ce que l'angoisse de séparation? Qui sont Freud, Piaget et Glasser?</i></p> <p>Ce cours vise à vous familiariser avec les stades de développement humain, de la conception jusqu'au début de l'adolescence, ainsi qu'aux problématiques d'adaptation touchant ce groupe d'âge. Les principales théories reliées aux stades de développement seront abordées.</p>
L'éducateur et la gestion de carrière 351-9L3-CE	<p><i>Où sont les emplois cachés? Comment dois-je me comporter en entrevue de sélection? Y a-t-il des exigences particulières au marché du travail? Quels milieux de travail puis-je cibler? Quelles sont les fonctions de travail dans les différents milieux? Quel est le processus d'intervention?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la fonction de travail de l'éducateur spécialisé. Par la connaissance des différents milieux de travail, des tâches de l'éducateur spécialisé, des outils d'intervention et des conditions de travail, l'étudiant sera en mesure de se faire une idée réaliste du marché du travail relié à sa profession. À l'intérieur de ce cours, l'étudiant entamera la planification de la gestion de sa future carrière par l'entremise de la rédaction de son curriculum vitae et la pratique des techniques d'entrevue.</p>
Communication interpersonnelle et en contexte de travail 351-9T3-CE	<p><i>Que signifie le fait de se croiser les bras lors d'un entretien? Comment puis-je adopter une attitude d'ouverture face à une autre personne? Qu'est-ce que le « tu » qui tue? Savez-vous qu'on ne peut pas ne pas communiquer?</i></p> <p>Dans ce cours, vous découvrirez quelles sont les attitudes favorables à une bonne communication avec la clientèle et une équipe de travail. Vous apprendrez à reconnaître les signes verbaux et non verbaux qui sont</p>

Cours	Description
	présents dans la communication et vous serez en mesure de porter un regard critique sur votre propre façon de communiquer.
Observation de la personne 351-TB3-CE	<p><i>Qu'est-ce qu'un TOCA? Comment puis-je être objectif dans ma perception d'un événement? Un comportement répétitif est-il forcément dommageable?</i></p> <p>Ce cours vous préparera à être un fin observateur du comportement humain. L'observation étant à la base de l'intervention de l'éducateur, vous apprendrez à utiliser différents outils d'observation, à y colliger les informations pertinentes, à les analyser et à vérifier les hypothèses posées.</p>
SESSION 2	
Animation de groupe et activité éducative 351-9D5-CE	<p><i>Qu'est-ce qu'un « brise-glace » en animation? Comment bâtir une activité éducative? Comment vais-je susciter l'intérêt de mon groupe? Que dois-je faire si quelqu'un ne veut pas participer?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec son potentiel créateur et son utilisation dans les fonctions et le mandat d'éducateur spécialisé. L'activité étant le moyen privilégié d'intervention par l'éducateur, l'étudiant sera donc amené à planifier, animer et évaluer une activité et des outils cliniques afin de répondre à un besoin général ou spécifique d'une clientèle, d'un groupe ou d'un individu.</p>
Développement de la personne 2 351-9E3-CE	<p><i>La crise d'adolescence est-elle un passage obligatoire? Pourquoi décide-t-on d'avoir des enfants? Qu'est-ce que vieillir? Quelles sont les différentes étapes à l'âge adulte?</i></p> <p>Ce cours, qui est la suite du cours <i>Développement de la personne 1</i>, vise à connaître les principales étapes du développement humain, de l'adolescence jusqu'à la vieillesse. En plus des différentes phases habituelles, l'étudiant apprendra à y reconnaître des problématiques d'adaptation et à poser un regard critique sur l'évolution.</p>
Toxicomanie et réinsertion 351-9G3-CE	<p><i>Y a-t-il des prédispositions à la toxicomanie? À partir de quelle fréquence de consommation parle-t-on de dépendance? Que contient l'ecstasy? Comment peut-on aider une personne à s'intégrer au marché du travail? Quelle est la démarche de réinsertion sociale d'un itinérant?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les problématiques reliées à la toxicomanie et à la réinsertion sociale ou socioprofessionnelle. L'étudiant apprendra à reconnaître les différentes dépendances et leurs particularités et l'intervention s'y rattachant. De plus, l'étudiant sera en mesure de reconnaître les capacités et besoins d'une personne en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle et les interventions menant au développement de son plein potentiel.</p>
Interagir en contexte multiculturel 351-9U3-CE	<p><i>Sous quelles conditions accepte-t-on des personnes immigrantes au Canada? Y a-t-il une différence entre un réfugié politique et un immigrant? Quels sont les préjugés face à l'immigration? Les croyances religieuses ont-</i></p>

Cours	Description
	<p><i>elles un impact sur l'intégration? Comment intervenir avec une personne qui n'a pas les mêmes croyances que nous?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les différentes communautés culturelles et ethniques de notre société ainsi que leurs caractéristiques propres et communes. De plus, l'étudiant apprendra à développer son esprit critique, sa capacité d'ouverture et de non-jugement et à reconnaître les manifestations d'intolérance à l'égard des différentes communautés.</p>
<p>Déficience intellectuelle, physique et neurologique 351-9H3-CE</p>	<p><i>Qu'est-ce que le syndrome Gilles de la Tourette? Quelle est la différence entre un syndrome et une maladie? À quoi reconnaît-on la déficience intellectuelle? Qu'est-ce que la méthode TEACCH?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les particularités reliées aux déficiences tant sur le plan intellectuel, physique que neurologique. L'étudiant sera en mesure de reconnaître les caractéristiques des personnes présentant une déficience, d'évaluer leurs besoins et de planifier des interventions adaptées et maximisant le maintien des acquis et le développement de leur plein potentiel.</p>
SESSION 3	
<p>Troubles d'apprentissage, du langage et de la conduite 351-9J3-CE</p>	<p><i>Qu'est-ce que le trouble d'opposition? Quel est le rôle de l'éducateur dans le système scolaire? Quels sont les critères diagnostiques du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH)? Comment aider un enfant ayant une dyslexie, une dyspraxie, une dyscalculie, une dysorthographe, avec un trouble du langage, etc. ? Comment favoriser la concertation avec les parents et les professionnels de l'école?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les caractéristiques et les besoins des jeunes ayant des troubles d'apprentissage, du langage et de la conduite en milieu scolaire.</p> <p>À la suite de l'évaluation des besoins, l'étudiant sera en mesure de planifier des activités et des interventions adaptées ainsi que d'en effectuer l'évaluation.</p>
<p>Santé mentale 351-9K3-CE</p>	<p><i>À quoi reconnaît-on un trouble de la personnalité? Comment peut-on aider une personne atteinte de schizophrénie? De quelle manière pouvons-nous impliquer la famille de la personne atteinte dans l'intervention? Comment intervenir avec un adolescent qui développe un trouble d'anxiété généralisée? La dépression peut-elle toucher un enfant de 5 ans?</i></p> <p>Ce cours vise notamment à familiariser l'étudiant avec les différentes problématiques reliées à la santé mentale tant chez l'adulte que chez l'enfant. L'étudiant sera initié aux critères diagnostiques des maladies mentales dans le but de mieux comprendre les comportements des personnes atteintes, de reconnaître les principaux signes et symptômes</p>

Cours	Description
	<p>chez la personne et de planifier des interventions adaptées et répondant à ses besoins.</p> <p>De plus, l'étudiant développera des attitudes et des aptitudes propices au soutien de ces personnes et de leur famille, au maintien des acquis et aux moyens favorisant l'acceptation et l'intégration sociale.</p>
<p>Stage d'expérimentation 351-914-CE</p>	<p>Au cours de cette session, un stage sera effectué dans un milieu relié à l'éducation spécialisée.</p> <p>Ce stage non rémunéré est d'une durée de 15 semaines, à raison de 14 heures par semaine, pour un total de 210 heures.</p> <p>L'étudiant apprendra à découvrir une clientèle type et fera l'expérience du métier dans le cadre d'une présence supervisée et encadrante par un professionnel du milieu et un enseignant du Collège. Il sera supervisé tout au long de son stage et aura des supervisions de groupe à intervalles réguliers.</p> <p>Le stage vise l'expérimentation des compétences déjà acquises dans le programme. Les tâches et les responsabilités qui seront confiées sont déterminées par l'employeur. Elles peuvent varier, mais elles sont nécessairement reliées à la formation reçue. Bien que l'étudiant soit en période d'apprentissage, l'employeur s'attend aussi à ce qu'il fournisse un rendement qui évolue de façon satisfaisante au cours de la période de stage. L'étudiant devra donc démontrer son intérêt à apprendre, avoir de l'initiative, en plus de développer le savoir-être inhérent à la pratique d'éducateur spécialisé.</p> <p>L'étudiant sera amené à entrer en contact et à accueillir une clientèle, à effectuer des observations et des analyses, à expérimenter les principes de la communication, à proposer des organismes de référence, à démontrer sa compréhension de la structure du milieu, à créer et à animer des activités éducatives selon les besoins du milieu.</p> <p>L'étudiant devra également se conformer aux conditions normales de travail du milieu de stage, au même titre qu'un employé régulier, en respectant les horaires de travail et les diverses politiques et règlements.</p> <p>L'évaluation des apprentissages en stage se fera par le biais de travaux, de supervisions et du rendement lors des présences en stage. L'évaluation de l'atteinte des compétences sera faite par l'enseignant responsable des stages, en collaboration avec vous et votre superviseur de stage.</p>
<p>Techniques de premiers soins 351-9F3-CE</p>	<p><i>Qu'est-ce que la réanimation cardio-respiratoire? Comment me protéger lorsque je dois aider quelqu'un qui est blessé? Que dois-je vérifier avant d'intervenir auprès de quelqu'un d'inconscient?</i></p> <p>Ce cours vise à vous donner les bases des techniques de premiers soins et de la réanimation cardio-respiratoire.</p>

Cours	Description
SESSION 4	
<p>Situation de crise et intégrité personnelle 351-9M3-CE</p>	<p><i>Quels sont les signes avant-coureurs d'une crise? Quelles sont les étapes et les stratégies d'intervention à privilégier lors d'une crise? Comment assurer ma protection personnelle lors d'une crise? Y a-t-il des moyens de se protéger de l'épuisement professionnel?</i></p> <p>Ce cours vise à préparer l'étudiant à intervenir auprès de personnes en situation de crise. Il apprendra les particularités inhérentes à l'état de crise, les facteurs de risque et les diverses techniques d'intervention appropriées. De plus, l'étudiant sera sensibilisé à la prévention des risques de contagion et de l'épuisement professionnel. L'étudiant sera outillé pour détecter les signes précurseurs de l'épuisement professionnel tant chez les membres de son équipe qu'en tant qu'éducateur spécialisé. Divers moyens concrets de prévention seront vus en classe et l'étudiant devra s'autoévaluer et les mettre en application dans son quotidien.</p>
<p>Relation d'aide 351-TG3-CE</p>	<p><i>Quelles sont les attitudes à adopter afin de favoriser l'ouverture chez l'aidé? Qu'est-ce que le transfert et le contre-transfert? Y a-t-il des contre-indications à utiliser la relation d'aide avec certaines clientèles?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les différents concepts de la relation d'aide, soit l'accueil, les attitudes propices à l'établissement d'une relation de confiance, les règles de proxémique, les étapes de la relation d'aide, les différentes techniques d'intervention.</p>
<p>Plan d'intervention 351-9N3-CE</p>	<p><i>À quoi sert un plan d'intervention? Quelles sont les étapes de sa rédaction? À qui s'adresse un plan d'intervention et pourquoi est-il important? Quels professionnels sont présents lors des réunions de planification? Et le PSI? Comment rédige-t-on un objectif?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la rédaction du plan d'intervention et les principes s'y rattachant ainsi que sa présentation. À la suite de la prise de connaissance et d'évaluation de la demande de service, l'étudiant sera en mesure d'effectuer la rédaction juste et adéquate du plan d'intervention, de réaliser son évaluation complète et de proposer des moyens d'amélioration ou de correction.</p>
<p>Approches et techniques d'intervention 351-9P3-CE</p>	<p><i>Quelles techniques d'intervention puis-je utiliser avec un adolescent en opposition? Y a-t-il des contre-indications à utiliser la proximité et le contrôle par le toucher? Quels sont les impacts de la projection comme mécanisme de défense? Si j'inclus la famille dans mon intervention, de quelle approche parle-t-on?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les différentes approches et techniques d'intervention utilisées dans le domaine de l'éducation spécialisée telles que la thérapie de la réalité, l'approche humaniste, la théorie cognitivo-comportementale, l'approche systémique, écologique et éco-systémique, les techniques d'impact, l'approche comportementale, les</p>

Cours	Description
	techniques de Redl et Wineman, etc. De plus, l'étudiant sera invité à prendre connaissance des différents mécanismes de défense utilisés par les clientèles de l'éducateur, l'influence de ces derniers sur les individus et les interventions effectuées.
Délinquance, violence et exclusion 351-9Q3-CE	<p><i>Qu'est-ce que la délinquance? Quelles sont les étapes du processus de violence conjugale? Qu'est-ce qui distingue la violence de l'agressivité ou de la colère? Quelles sont les conséquences de l'exclusion sociale dans la prostitution, l'itinérance, la pauvreté, etc.?</i></p> <p>Ce cours familiarisera l'étudiant avec le phénomène de la délinquance et abordera les différentes notions liées à la violence, autant du point de vue de l'agresseur que de la victime. L'étudiant sera en mesure de démystifier les causes, les conséquences et les réactions à la violence ainsi que sa compréhension du phénomène de l'exclusion sociale et les moyens d'intervention s'y rattachant.</p>
Orientation dans la communauté 351-9C3-CE	<p><i>Où peut-on diriger une personne qui a besoin d'aide alimentaire? Y a-t-il des organismes qui viennent en aide aux personnes ayant des problèmes de consommation de drogues? Qu'est-ce qui différencie un organisme communautaire d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux? Ai-je le droit de parler de mon travail à mon conjoint?</i></p> <p>Ce cours vise à vous familiariser avec les différentes ressources de la région en lien avec des problématiques diverses. Vous apprendrez à faire une référence, à comprendre les différentes missions des établissements et vous entamerez une démarche de réflexion sur l'éthique professionnelle de l'éducateur spécialisé.</p>
SESSION 5	
Personne âgée et en perte d'autonomie 351-9R3-CE	<p><i>À quel âge l'Alzheimer peut-elle se déclarer? Quels en sont les signes avant-coureurs? Quelles sont les interventions à privilégier dans le maintien des acquis chez une personne âgée et quoi faire lorsqu'il y a présence d'une difficulté neurocognitive?</i></p> <p>Ce cours vise donc à familiariser l'étudiant avec les notions se rattachant au vieillissement ainsi qu'à la perte d'autonomie. L'étudiant apprendra à reconnaître les pertes et les acquis fonctionnels chez la personne âgée et à analyser son degré d'autonomie et ses besoins. Puis, il apprendra à planifier des interventions dans le respect des capacités de la personne.</p>
Soutien du milieu de vie 351-TQ3-CE	<p><i>À quel moment doit-on faire un signalement à la DPJ? Comment peut-on impliquer la famille dans le processus d'intervention d'une personne? Quelles sont les règles et les frontières qui régissent une famille?</i></p> <p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement de la personne et les interventions visant à soutenir le milieu de vie. L'étudiant apprendra les différentes fonctions et les rôles de la famille. De plus, il apprendra les caractéristiques des différentes problématiques menant à un signalement</p>

Cours	Description
	<p>au directeur de la protection de la jeunesse tant au niveau des facteurs, des conséquences, des signes et symptômes ainsi que de l'intervention s'y rattachant.</p>
<p>Projet intégré 351-9S3-CE</p>	<p>Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la conception complète et la mise en action d'un projet intégré dans un milieu d'intervention. En fait, dans les différents milieux de travail de l'éducateur spécialisé, ce dernier doit créer et appliquer différents projets répondant aux besoins de la clientèle et du milieu. L'étudiant devra utiliser les différentes compétences acquises dans son programme d'études.</p> <p>L'étudiant devra tracer un portrait des besoins de la clientèle et du milieu dans lequel il effectue son stage. À partir de l'analyse de ses observations, il devra construire un projet répondant aux besoins et le mettre en application durant plusieurs semaines. Il devra, par la suite, procéder à l'évaluation de son projet en mesurant les retombées à court terme, autant chez la clientèle que dans le milieu d'intervention.</p> <p>Il est à noter que ce cours fait partie de l'épreuve synthèse du programme <i>Techniques d'éducation spécialisée</i>.</p>
<p>Stage d'application 351-921-CE</p>	<p>Au cours de cette session, l'étudiant effectuera un stage dans un milieu relié à l'éducation spécialisée.</p> <p>Ce stage non rémunéré est d'une durée de 15 semaines, à raison de 21 heures par semaine, pour un total de 315 heures.</p> <p>Fort de l'expérience acquise lors du premier stage, l'étudiant appliquera son savoir et son savoir-faire à une clientèle type et il fera l'expérience du métier dans le cadre d'une présence supervisée et encadrante par un professionnel du milieu et un enseignant du Collège. Il sera supervisé tout au long de son stage et aura des supervisions de groupe à intervalles réguliers.</p> <p>Le stage vise l'application des compétences déjà acquises dans le programme. Les tâches et les responsabilités qui seront confiées à l'étudiant sont déterminées par l'employeur. Elles peuvent varier, mais elles sont nécessairement reliées à la formation reçue. Bien que l'étudiant soit en période d'apprentissage, l'employeur s'attend aussi à ce que ce dernier fournisse un rendement qui évolue de façon satisfaisante au cours de la période de stage. L'étudiant devra donc démontrer son intérêt à apprendre, avoir de l'initiative, en plus de développer son savoir-être inhérent à la pratique d'éducateur spécialisé.</p> <p>L'étudiant sera amené à établir une relation professionnelle, à effectuer des observations et des analyses, à animer des activités éducatives, à rédiger et appliquer un plan d'intervention, à analyser les approches prônées dans le milieu et leurs bienfaits, à appliquer des techniques d'intervention appropriées à la clientèle et à développer des relations d'équipe adéquates.</p>

Cours	Description
	<p>Il devra également se conformer aux conditions normales de travail de son milieu de stage, au même titre qu'un employé régulier, en respectant les horaires de travail et les politiques en cas d'absence.</p> <p>L'évaluation des apprentissages en stage se fera par le biais de travaux, de supervisions et de votre rendement lors des présences en stage. L'évaluation de l'atteinte des compétences sera faite par l'enseignant responsable des stages, en collaboration avec vous et votre superviseur de stage.</p>
SESSION 6	
<p>Stage d'intervention 351-935-CE</p>	<p>Au cours de cette session, l'étudiant effectuera un stage dans un milieu relié à l'éducation spécialisée. Ce stage non rémunéré est d'une durée de 15 semaines, à raison de 35 heures par semaine, pour un total de 525 heures.</p> <p>Le stage d'intervention vise à finaliser la formation scolaire en appliquant concrètement le savoir et le savoir-faire appris en cours de formation. Le stage permettra de vous intégrer à un milieu de travail en éducation spécialisée où seront mis en application les apprentissages réalisés pendant les études. L'étudiant apprendra aussi des nouveautés spécifiques à son milieu de stage et d'autres méthodes pratiques de travail.</p> <p>L'étudiant devra, à l'intérieur de ce stage, appliquer la théorie dans un cadre pratique et professionnel et actualiser les aptitudes et attitudes propres à la profession d'éducateur spécialisé. L'étudiant bénéficie d'un encadrement rigoureux, tant dans le milieu qu'au Collège Ellis.</p> <p>Le stage vise l'application des compétences déjà acquises dans le programme. Les tâches et les responsabilités qui seront confiées à l'étudiant sont déterminées par l'employeur. Elles peuvent varier, mais elles sont nécessairement reliées à la formation reçue. Bien que l'étudiant soit en période d'apprentissage, l'employeur s'attend aussi à ce qu'il fournisse un rendement qui évolue de façon satisfaisante au cours de la période de stage. L'étudiant devra démontrer son intérêt à apprendre, avoir de l'initiative, en plus de développer son savoir-être inhérent à la pratique d'éducateur spécialisé.</p> <p>L'étudiant sera amené à établir, entre autres, une relation professionnelle, à effectuer des observations et des analyses, à animer des activités éducatives, à rédiger et appliquer un plan d'intervention, à analyser les approches prônées dans le milieu et leurs bienfaits, à appliquer des techniques d'intervention appropriées à la clientèle et à développer des relations d'équipe adéquates.</p>

Cours	Description
	<p>L'étudiant devra également se conformer aux conditions normales de travail de son milieu de stage, au même titre qu'un employé régulier, en respectant les horaires de travail et les diverses politiques et règlements.</p> <p>L'évaluation des apprentissages en stage se fera par le biais de travaux, de supervisions et du rendement lors des présences en stage. L'évaluation de l'atteinte des compétences sera faite par l'enseignant responsable des stages, en collaboration avec vous et votre superviseur de stage.</p> <p>Il est à noter que ce cours fait partie de l'épreuve synthèse du programme <i>Techniques d'éducation spécialisée</i>.</p>

LES STAGES (MILIEUX ET PARTICULARITÉS)

Les stages préparent l'étudiant à être un éducateur spécialisé adéquat et compétent dans un milieu d'intervention. La nature même du métier demande certaines particularités exigées par les milieux de stage.

En fait, l'étudiant qui désire effectuer son stage doit avoir reçu le vaccin contre l'hépatite B ainsi qu'être à jour dans ses rappels de vaccination. Il doit en fournir la preuve dans la session précédant le placement.

Une autre particularité est exigée pour effectuer les stages, soit l'absence d'antécédents judiciaires. Ce certificat, demandé auprès d'un corps policier, doit être fourni par l'étudiant à la session précédant le stage.

Les règlements pédagogiques qui s'appliquent en stage sont quelque peu différents de ceux des cours réguliers. Ils seront expliqués davantage lors de la présentation du plan de cours, mais en voici tout de même un bref aperçu :

- La passation du stage exige une double réussite, soit l'évaluation du rendement au niveau pratique de l'étudiant en stage et l'évaluation de la production des travaux et supervisions cliniques.
- Toutes les heures de stage doivent être complétées et l'horaire doit être approuvé par le superviseur du Collège Ellis.
- Des absences ou des retards répétés peuvent entraîner l'expulsion de l'étudiant de son milieu de stage.
- L'étudiant qui est expulsé, suspendu ou retiré de son stage pour faute éthique, négligence ou tout autre motif valable, et ce peu importe le moment de son stage, se voit attribuer un échec pour le stage et peut être expulsé du Collège Ellis.
- Le calendrier qui doit être suivi est celui du milieu de stage et non du Collège Ellis. La semaine de relâche ou la semaine d'études est une semaine de présence en stage.

Il est possible pour un étudiant qui provient d'une autre région que celle du Centre-du-Québec d'effectuer son stage dans sa région sous certaines conditions.

Coordination des stages

Responsable des stages : Jean-François Landry

Agente de soutien administratif aux stages : Caroline Proulx

Sous l'autorité de la directrice des études, le coordonnateur du programme collabore avec les partenaires du milieu et avec les étudiants, au développement des stages sous toutes ses formes (ATE, international et autres) ainsi qu'au placement étudiant.

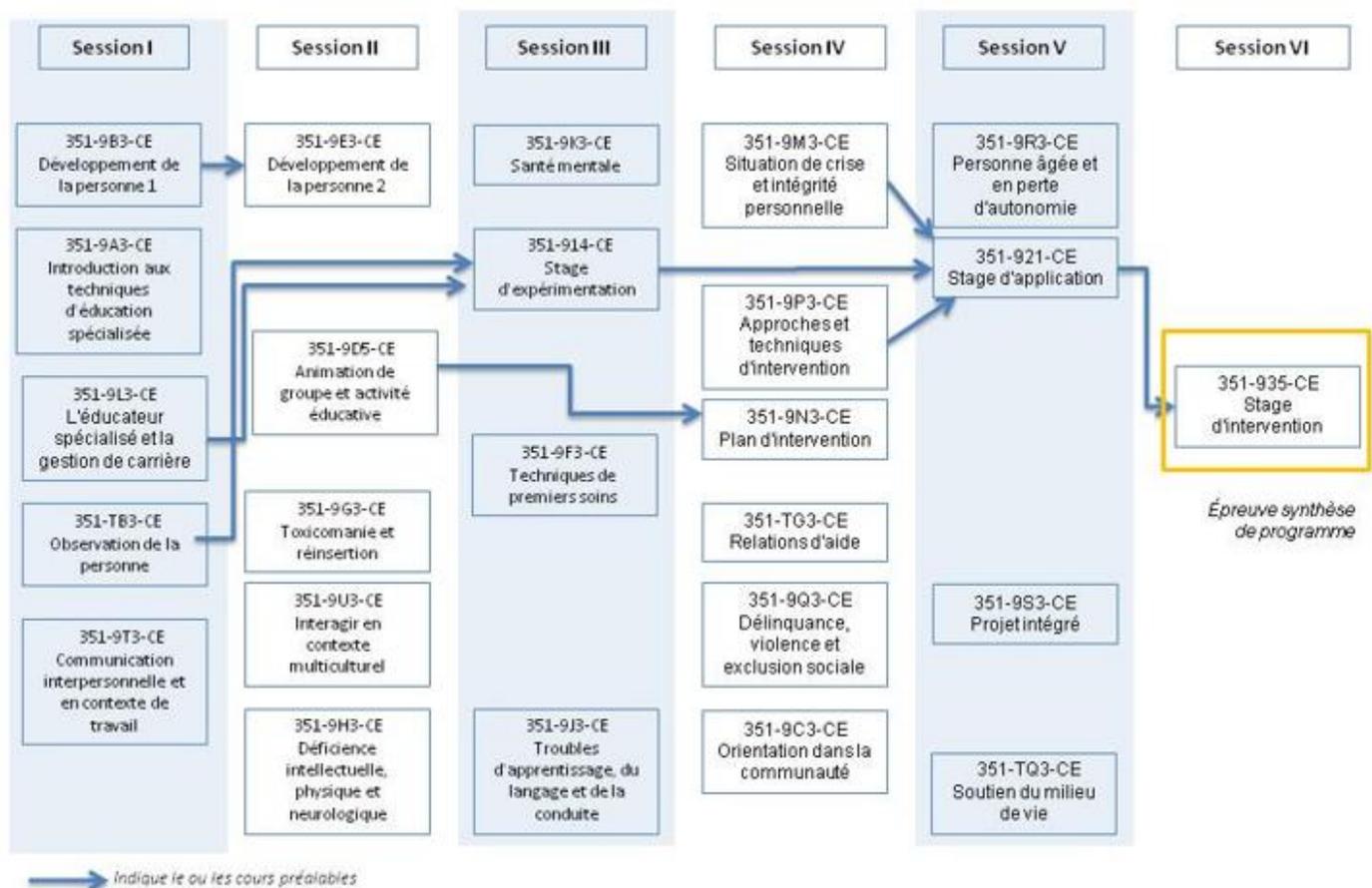
Selon les besoins, il assure le développement de projets et de dossiers que peuvent lui confier le directeur général et le directeur des études. Il est responsable, notamment, de la ou le:

- Gestion, coordination et développement du Service de stages et placement
- Recrutement de milieux de stage de formation, maintien des partenariats existants, amélioration des conditions actuelles de partenariat
- Représentation auprès des partenaires du Collège
- Développement avec les partenaires de mentorat de formation, de stages et d'emploi (entente de bourses d'études, emploi d'été, stages rémunérés et autres implications des partenaires et du Collège)
- Préparation des guides, des contrats et des ententes de stage, en collaboration avec les milieux et les coordonnateurs de programmes
- Développement et mise en œuvre d'activités de promotion et de placement (site internet de placement, salon placement ou carrière, foire de l'emploi, jumelage employeur-finissants/diplômés, activité d'orientation/placement de groupe et individuelle, etc.) pour accompagner les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois
- Assurer la relance des finissants en termes de placement

LOGIGRAMME DE COURS



351.A0- Techniques d'éducation spécialisée Logigramme des cours



RÉFÉRENCES

Le Collège vous incite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier de programme :

- Le **Règlement sur le régime des études collégiales² (RREC)** : il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La **Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)*** : elle permet de définir, encadrer et réaliser l'évaluation des programmes de formation continue;
- La **Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)*** : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le **Guide de l'étudiant*** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse www.ellis.qc.ca pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

*Document disponible sur notre site Internet.

². *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.